



**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE
DU COMITÉ CULTUREL
TENUE LE 19 MARS 2018 de 11 H À 12 H
PAR VISIOCONFÉRENCE**

Présences :

Monique Campion	(Directrice de la Culture ville de Ste-Anne-des-Monts)
Paule Côté	(Directrice de l'école St-Maxime et St-Antoine)
Julie Pineault	(Agente de développement rural – Culture et Communication de la Côte-de-Gaspé)
Line Miville	(Directrice de l'école des Bois-et-Marées, Notre-Dame-des-Neiges et responsable du comité)
Monica Patry	(Enseignante école des Prospecteurs)
Joëlle Roy	(Enseignante école Saint-Maxime)
Mathieu Joncas	(Enseignant école Antoine-Roy)
Steve Boulay	(Directeur adjoint école C.-E.-Pouliot)

Absence :

Marc-Antoine Dufresne	(Adjoint à la direction artistique et aux communications Village en chanson de Petite-Vallée)
-----------------------	---

1. Mot de bienvenue

Line souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Vérification du quorum

Le quorum est obtenu. Les membres sont présents :

Mesdames Joëlle Côté et Paule Côté, salle de visioconférence de l'école St-Maxime

Madame Julie Pineault et M. Steve Boulay, salle de visioconférence du centre administratif

Madame Monica Patry, salle de visioconférence de l'école des Prospecteurs

M. Mathieu Joncas, salle de visioconférence du centre l'Envol

Mesdames Monique Champion et Line Miville, en visioconférence au Point de service de Sainte-Anne-des-Monts

Absence : Marc-Antoine Dufresne

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Madame Paule Côté.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 14 décembre 2017, du 10 janvier 2018 et de la séance de travail du 14 février 2018.

Le procès-verbal du 14 décembre 2017 est adopté par Madame Paule Côté, aucun suivi n'est nécessaire.

Le procès-verbal du 10 janvier 2018 est adopté par Madame Paule Côté. En suivi de celui-ci, nous avons les éléments suivants : la politique culturelle sera travaillée à la séance du 26 avril prochain. Madame France Gagnon transmet aux membres, à l'occasion, des éléments de réflexion pour notre future politique. Les documents se retrouvent sur le groupe Office 365.

Le compte-rendu de la séance de travail du 14 février dernier est adopté par Madame Monique Champion. En suivi à celui-ci : il n'y a pas d'argent supplémentaire du ministère de la Culture pour les sorties culturelles, mais nous avons reçu un montant du MÉES qui vient combler les sommes manquantes. Il reste d'ailleurs des sommes, pour des projets.

Pour les ateliers culturels, nous devons faire connaître notre intérêt. Il y a une possibilité de financement, si nous avons des projets à présenter.

Le directeur général ajoutera un membre du secteur de la FGA-FP pour l'an prochain, au sein du comité.

Madame Marie-Claire Roy a accepté de produire les capsules. Un montant approximatif de 2 450\$ est réservé. Un ajout d'une capsule pour le volet scientifique sera ajouté au volet initial. Celles-ci seront prêtes pour l'automne prochain.

5. Proposition des diffuseurs

Nous discutons de la proposition des diffuseurs.

Tous les membres sont favorables à cette proposition. Madame Line Miville effectuera le suivi auprès des diffuseurs pour connaître rapidement les dates choisies en avril, pour assurer la libération des enseignants et la sélection des élèves. Nous convenons que les enseignants seront les responsables des collectes culturelles. Pour les élèves du secondaire, un choix par le conseil des élèves sera proposé aux directions. Deux élèves par école ciblée (C.-E.-Pouliot, Antoine-Roy et St-Rosaire, Esdras-Minville et Petit-Bonheur, Gabriel-Le Courtois primaire et secondaire, de l'Escabelle), un par cycle au secondaire, seront invités à cette rencontre.

Madame Line Miville informera les directions de ces éléments. Elle fera également l'évaluation des coûts, pour s'assurer du respect du budget, ainsi qu'une évaluation des coûts du transport. Ces dernières informations seront transmises aux membres du comité par courriel.

6. Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

7. Évaluation et levée de la rencontre

Belle rencontre ! Les membres sont satisfaits des dernières avancées au sein du comité. L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 11 h 34 par Madame Monique Campion.